

Séance du Conseil commun
COMMUNE / C.P.A.S. de Manhay
du 20 décembre 2022

Présents :

Pour le Conseil communal :

Mr. HUET G., Bourgmestre-Président,

M.M. MOTTET, LOOS, HUET J-C, Echevins,

DAULNE, WUIDAR, CORNET, LESENFANTS B., BECHOUX, FAGNANT, VOZ, LIBAR, TASSIGNY, Conseillers communaux,

Mme LESENFANTS L., Présidente du C.P.A.S., membre de droit,

Mme MOHY, Directrice générale.

Pour le Conseil de l'Action Sociale :

Mme LESENFANTS, Présidente,

M.M. GILLARD, MUHLEN, LEBOUTTE, CORNET, TASSIGNY, ZUNE Conseillers,

Mr DEFAYS, Directeur général du C.P.A.S.

MM PERILLEUX et BISSOT sont excusées

La séance est ouverte à 19h30.

Vu l'article 26 bis § 5 de la loi coordonnée sur les C.P.A.S. ;

Vu l'ordre du jour de cette assemblée, à savoir :

1. Rapport de la Présidente du C.P.A.S. sur les économies d'échelle et les synergies Commune / C.P.A.S.
2. Budget 2023 du C.P.A.S.
3. Divers – Questions-réponses.

Le Président donne la parole à Madame LESENFANTS, Présidente du C.P.A.S.

1. RAPPORT DE LA PRESIDENTE DU C.P.A.S. SUR LES ECONOMIES D'ECHELLE ET LES SYNERGIES COMMUNE / C.P.A.S.

L'assemblée entend la Présidente du C.P.A.S., Madame LESENFANTS, faire rapport sur les synergies Commune / C.P.A.S.

2. BUDGET 2023 DU C.P.A.S.

L'assemblée entend le Directeur général du C.P.A.S. faire rapport sur le budget 2023 du C.P.A.S.

3. DIVERS – QUESTIONS-REponses

Néant

La séance est levée à 19h48.

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,